

Prestations de retraite supplémentaires—Loi

des députés conservateurs, mais dans mon parti nous ne voulons pas en entendre parler. C'est un assaut contre la négociation collective, dont le droit est reconnu aux fonctionnaires, c'est un assaut contre notre système de sécurité sociale et contre la caisse de retraite des fonctionnaires, comme on le voit dans le bill actuellement en discussion. Mais en même temps, cela est conçu pour donner l'illusion que le gouvernement a fait quelque chose au sujet de la baisse du pouvoir d'achat des Canadiens pauvres et à revenus moyens, alors qu'en fait on prend aux pauvres pour donner aux riches.

Le bill C-133, c'est un texte répugnant. Avec ce bill le gouvernement entend réduire les pensions des fonctionnaires, pensions payées avec l'argent de leur propre caisse de retraite.

● (1550)

Avant de terminer, j'aimerais lire quelques paragraphes d'un communiqué de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Ce communiqué a été émis le 7 décembre 1982 et il traite du bill C-133. En voici quelques passages:

Voilà encore un nouveau coup bas porté par le gouvernement fédéral. Le même gouvernement qui a trahi sa parole en modifiant des conventions collectives dûment signées revient encore à la charge en modifiant une entente législative qu'il avait conclue avec eux.

Les employés de la Fonction publique ont été trompés par leur employeur. Ils ont anticipé à une caisse de retraite à la condition expresse qu'ils recevraient des prestations totalement indexées, mais le gouvernement a modifié les règles du jeu de son propre chef, faisant fi des retraités.

C'est une mesure de répression qui s'attaque aux plus démunis et le peu que le gouvernement va économiser ne fera rien pour relever l'économie.

Cette dernière phrase se passe d'explications.

Monsieur le Président, ce bill est bel et bien une mesure de répression. Elle représente une économie minime pour le gouvernement, mais un gros fardeau pour ceux qui devront en faire sur l'économie. C'est pour cette raison, monsieur l'Orateur, que mon parti s'oppose à ce projet de loi, comme il s'est opposé aux bills C-124, C-131 et C-132. Nous ne souscrivons pas à une mesure qui constitue une violation de la parole donnée aux employés de la Fonction publique et aux personnes à la retraite.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur le Président, je serai plutôt bref. Cette affaire a été portée plus directement à notre attention quand nous avons étudié le bill C-124. Je me suis opposé à ce projet de loi de la façon habituelle en me prononçant contre lors d'un vote inscrit à la Chambre. Je me suis prononcé contre parce que les intentions du gouvernement étaient évidentes. Il était entendu et on était d'accord pour dire que ces programmes étaient de caractère universel et que des engagements avaient été pris envers les fonctionnaires peut-être pas par écrit, mais néanmoins valables, non seulement à mon avis, mais de l'avis de plus de 200,000 fonctionnaires à la retraite, leurs veuves et autres personnes à charge. Ils étaient tout à fait convaincus qu'il y avait accord ou entente.

Il en est de même en ce qui concerne la mesure actuellement à l'étude et j'ai également l'intention de voter contre. Je le fais parce que cette mesure n'a rien d'une initiative hardie de la part du gouvernement pour imposer un régime d'austérité au Canada. C'est plutôt pour moi une énigme que doivent résoudre les gens qui prennent des décisions de principe. On peut souvent changer de façon d'exprimer un principe, mais, à mon

avis, le principe lui-même ne change jamais. Dans le cas du gouvernement, c'est tout à fait le contraire: le principe n'a aucune importance et l'opportunisme prévaut.

J'ai une ou deux brèves remarques à faire au sujet du silence d'un des ministres juniors, le député de la circonscription de Halifax et le ministre d'État (Commerce international) (M. Regan). Comme des milliers et des milliers de fonctionnaires de la région métropolitaine de Halifax-Dartmouth, je me demande pourquoi le ministre n'a rien dit à ce sujet. Il manque à son devoir envers ces gens-là. Le député de Halifax-Ouest (M. Crosby) et moi sommes du même avis, et nous avons invité le ministre à se prononcer au nom d'un des groupes les plus importants de fonctionnaires canadiens, mais il n'a pas réagi. Le ministre a gardé le silence. Tôt ou tard, il devra rendre compte de son comportement aux habitants de sa circonscription qui seront directement touchés par cette loi.

Je vous ferai grâce des chiffres auxquels fait songer ce projet de loi et de ceux relatifs au nombre de personnes touchées. Beaucoup de mes collègues ont déjà abordé cet aspect de la question. Les sommes visées dans ce cas-là sont relativement petites par rapport à notre déficit qui s'approche des 26 milliards. L'argent épargné grâce à ce projet de loi représente seulement 0.02 p. 100 du déficit. Si on le compare aux dépenses gouvernementales totales, ce n'est pratiquement rien. C'est nous qui renflouons le Canadien National. C'est nous qui renflouons Radio-Canada toutes les années. C'est nous qui renflouons Air-Canada et toutes les sociétés qui en ont besoin comme Chrysler, Massey-Ferguson, pour ne nommer que celles-là, et tout cela sous le prétexte de sauver des emplois.

Le gouvernement sait certainement que notre pays ne pourra progresser avec des projets de loi rétrogrades comme celui dont nous sommes saisis. Cette mesure est odieuse et injuste. Elle perpétue les inégalités envers ceux qui ont fait confiance au gouvernement. Elle touche les pensions de milliers de fonctionnaires qui prendront leur retraite dans les deux ou trois prochaines années. Ce projet de loi réduira grandement la base à partir de laquelle les calculs seront effectués.

Sur plusieurs années, ce projet de loi représente une perte de milliers de dollars pour les veufs et les veuves et les autres personnes à charge des employés décédés. Ce projet de loi n'a rien de bon et le gouvernement a eu tort de le déposer. J'ignore si le gouvernement a pris cette mesure afin de suivre le mouvement dans le secteur privé. Il est clair toutefois que le programme des 6 et 5 p. 100 a été appliqué afin d'imiter le secteur privé, comme le démontrent les faits. Contrairement à ce qu'il prétend, le gouvernement n'a pas donné l'exemple en appliquant ce programme d'austérité, et Dieu sait pourtant que c'est ce dont nous avons besoin. Je répète que ce projet de loi doit être rejeté.

J'espère que nos vis-à-vis connaissent les préoccupations des fonctionnaires retraités, ces personnes qui ont travaillé non seulement dans la Fonction publique mais également dans des sociétés de la Couronne, dans les Forces armées, à la GRC, et en fait, dans tout le secteur public. Nos vis-à-vis le savent au plus profond d'eux-mêmes. Je me demande ce qu'ils vont faire de leurs principes. Je me demande s'ils vont faire passer leur allégeance politique avant leurs principes, pour éviter la chute du gouvernement.